



COMMUNE DE RIVIERE-SUR-TARN

INSCRIPTION CANTINE ET GARDERIE

Année scolaire 2026/2027

Madame, Monsieur,

Vous trouverez ci-dessous les informations pour inscrire votre enfant/vos enfants à la cantine pour la rentrée prochaine.

Nous vous remercions de **retourner ce document signé EN MAIRIE avant le LUNDI 24 AOUT 2026 DERNIER DELAI** (retour possible par e-mail ou dans la boîte aux lettres de la Mairie).

Bien cordialement,

Le Maire,

Christophe CARRAT



CANTINE

☐ **Cas n°1 : Mon enfant / mes enfants fréquente(nt) la cantine de façon régulière (mêmes jours chaque semaine)**

➤ J'inscris mon enfant/mes enfants en cochant ci-dessous les jours de la semaine où il fréquentera la cantine. D'une semaine sur l'autre, mon enfant est inscrit d'office. Je n'ai pas de démarche à faire. En cas de sortie scolaire, l'inscription de mon enfant sera automatiquement annulée.

Nom(s) et Prénom(s) Enfant(s)	LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI

Allergie alimentaire PAI obligatoire (préciser) :

Autres (préciser) :

➤ **Mon enfant est malade : je préviens le service cantine par e-mail à cantine-rivieresurtarn@orange.fr AVANT 9 H 30. Les repas des 2 premiers jours seront facturés.**

➤ **Je souhaite modifier exceptionnellement ou définitivement les jours de présence de mon enfant : j'envoie un e-mail à cantine-rivieresurtarn@orange.fr AU PLUS TARD LE MERCREDI AVANT 12 H POUR LA SEMAINE SUIVANTE.**

**□ Cas n°2 : Mon enfant / mes enfants fréquente(nt) la cantine
de façon occasionnelle ou irrégulière**

➤ Je télécharge sur le site Internet de la Mairie la fiche d'inscription périodique (4 semaines).

Vous trouverez ci-joint la première feuille d'inscription (SEPTEMBRE) à retourner **EN MAIRIE avant le LUNDI 24 AOUT 2026 accompagnée du présent document signé.**

➤ Je coche les jours de présence de mon enfant à la cantine et je retourne ma fiche d'inscription à la Mairie (possibilité de la déposer dans la boîte aux lettres mairie) ou par e-mail sur cantine-rivieresurtarn@orange.fr **AU PLUS TARD LE MERCREDI AVANT 12 H POUR LA SEMAINE SUIVANTE.**

➤ Mon enfant est malade : je préviens le service cantine par e-mail à cantine-rivieresurtarn@orange.fr avant 9 H 30. Les repas des 2 premiers jours seront facturés.

REGLEMENT INTERIEUR CANTINE ET GARDERIE

Le règlement intérieur est joint au présent document et doit être conservé par la famille.

Nous soussigné(es) :

Père, Mère, Tuteur :

Nom de(s) enfant(s) :

Certifions avoir pris connaissance avec notre ou nos enfant(s) du règlement intérieur ci-joint et en acceptons les termes.

A :

Le :

Signature des parents précédée de la mention « lu et approuvé »